



Litige avec mon ancien propriétaire

Par **vivietyan**, le **07/02/2011 à 11:15**

Bonjour,
Je vous contacte car j'ai quitté mon ancien logement début novembre 2010, et depuis je me fais harcelé par les anciens propriétaires qui me réclament sans cesse des sommes d'argent non justifiées ;
- Taille des haies : 200 €
- Entretien chaudière : 120 €
En sachant que l'entretien nous l'avons fait faire avant notre sortie et qu'il nous accuse d'avoir fourni une fausse facture parce qu'apparemment l'entreprise de la facture ne nous connaît pas!!!
En ce qui concerne la taille des haies elle a été faite par mon père qui était arboriculteur.
Alors ont-ils le droit de me faire porter le chapeau sur une éventuelle arnaque pour l'entretien de la chaudière ? Et peuvent-ils me réclamer les 200 € parce que les haies ne sont pas coupées dans leurs exigences ?
merci d'avance.
Cordialement

Par **Marion2**, le **07/02/2011 à 11:30**

Un état des lieux de sortie a-t-il été fait ?
Si oui, les haies et l'entretien de la chaudière étaient-ils indiqués ?
Avez-vous récupéré votre dépôt de garantie ?